

Clap de fin pour le ferroutage en Suisse

FRET Dès l'an prochain, les poids lourds ne traverseront plus les Alpes via le rail

ATS

Les camions ne pourront plus traverser les Alpes suisses via le rail dès la fin de l'année. Les exploitants du service de ferroutage, confrontés à «des défis économiques majeurs», mettent la clé sous la porte plus tôt que prévu. Le transport combiné non accompagné sera désormais la norme.

«En accord avec la Confédération, l'exploitation de la Rola (autoroute roulante) cessera dès la fin de l'année 2025 au lieu de 2028», ont communiqué hier les exploitants du service, RAlpin.

Le parlement avait décidé en 2023 de prolonger l'aide fédérale au ferroutage jusqu'en 2028 afin de permettre la meilleure transition possible entre le transport de camions entiers et celui de conteneurs, aussi appelé «transport combiné non accompagné». Cette formule prisée sera donc la norme dès 2026.

Le ferroutage «n'est plus rentable pour RAlpin malgré les aides financières de la Confédération et une demande toujours satisfaisante», indique l'entreprise coopérative du BLS, des CFF et de Hupac.

Collaboration difficile avec l'Allemagne

Les dérangements toujours plus nombreux de l'infrastructure ferroviaire en Allemagne expliquent en partie les difficultés du service de ferroutage qui transporte les camions entre Fribourg-en-Bris-

gau (D) et Novare (I). RAlpin était informé dans des délais très courts des différents dérangements et changements en Allemagne, indique son directeur général Ludwig Näf.

Les travaux sur les lignes ont provoqué la suppression de 20% des trains au 1er trimestre de l'année. En 2024, ce taux s'est élevé à 10%, ce qui a eu un impact sur le résultat de l'entreprise, qui a fini dans les chiffres rouges.

Seize employés touchés

RAlpin dit chercher des solutions pour les 16 employés touchés par la cessation d'activités. Certains ont déjà trouvé des options de travail, précise Ludwig Näf. Des «solutions individuelles avec quelques indemnités» sont en cours d'examen pour le reste de l'équipe. Aucun plan social n'est en revanche prévu.

Le Syndicat du personnel des transports (SEV) affirme être préoccupé. Il va de soi que BLS devra prendre ses responsabilités en tant qu'employeur, écrit-il dans un communiqué. «Il ne devra pas y avoir de suppression de personnel», peut-on lire. Le SEV compte suivre avec une grande attention les répercussions, «pas encore très claires», sur les employés.

Depuis la fin des années 1960, le ferroutage a été la première offre de transfert de poids lourds transalpins de la route vers le rail. RAlpin a été créé en 2001 pour poursuivre cette activité en attendant que la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA) soit finalisée. En service depuis 2020, cette ligne facilite le transport combiné non accompagné. ■